

Montréal, le 3 juillet 2013.

Objet : Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs

Mémoire présenté par Mme. Henriette Caza

Je visite l'Île des Sœurs régulièrement. Je travaille avec une immigrée d'origine ukrainienne à l'apprentissage de la langue française. Je m'y rends aussi pour visiter des amis. Je passe donc plusieurs heures par semaine sur l'Île des Sœurs. Je remarque qu'il y a de plus en plus de circulation sur l'Île et qu'aux heures de pointe, il est parfois difficile d'en sortir.

Depuis quelques temps j'ai pris connaissance du projet de la construction d'une école primaire dans le triangle près d'un rond-point à l'Île des Sœurs; un lieu qui à mon avis est totalement inadéquat pour une école. Il est primordial qu'une école primaire soit située dans un lieu sécuritaire surtout quand cette école se veut *une école marcheurs*. Il est inconcevable que les enfants doivent se rendre à une école juxtaposée à un rond-point où la circulation aux heures de pointe est abondante voire infernale.

Jumelé à ce manque de sécurité, imaginez l'impact que cette école aura sur la circulation ou encore la construction d'un édifice sur ce triangle qui rendra automatiquement la circulation ainsi que la marche des piétonniers hasardeuse. Je suis convaincue, qu'il existe, sur l'Île des Sœurs un endroit plus approprié pour la construction d'une école primaire qui jouirait d'espace adéquat qu'une telle école requiert pour les enfants.

Le triangle est également une source de verdure, la pelouse et les arbres font un contraste avec les multiples édifices dans l'environnement adjacent, centre commercial, stationnement, restaurants etc.

Les gens du troisième âge, locataires de la « Résidence l'Ambiance » pour aînés profitent actuellement des espaces verts inclus dans le triangle. Il n'y a pas de doute qu'eux aussi seront affectés par ce changement de leur environnement, sans parler du bruit et pollution qu'une construction engendre.

Je m'oppose donc féroceement à tout changement de cette zone adjacente au Parc de La Fontaine et je suggère à l'Office de retourner ce dossier aux architectes pour reconsidération d'un lieu différent quant à la construction de cette école pour le bien-être de nos enfants ainsi que celui de leurs parents et des citoyens de l'Île des Sœurs en général. Un meilleur choix s'impose.

Henriette Caza